Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.37 Vœu relatif à la réhabilitation de la statue originelle en hommage au général Dumas.

Le Conseil de Paris,

Considérant la destinée unique de Thomas Alexandre Dumas, né en 1762 à Saint Domingue, premier général de division d'origine antillaise ;

Considérant qu'il fut l'un des héros de la Révolution française puis des batailles d'Égypte sous Napoléon avant d'être capturé par les armées transalpines à Tarente en 1799 ;

Considérant qu'en 1912, une statue en pied à la mémoire du général Dumas avait été érigée place Malesherbes, aujourd'hui place du Général-Catroux, formant un ensemble cohérent avec celles déjà élevées en l'honneur de son fils et de son petit-fils, avant d'être retirée et fondue par les nazis lors de l'Occupation ;

Considérant la trajectoire de vie emblématique du général Dumas, symbole d'un idéal républicain rassembleur ;

Considérant qu'en juin dernier, le Premier ministre s'était annoncé « profondément déçu que la République, la IVe d'abord, la Ve ensuite, ne reconstruise pas la statue du général Dumas, qui a été fondue par les Nazis en 1940 ou 1941 » ;

Sur proposition de Geoffroy BOULARD, Brigitte KUSTER, Alix BOUGERET, Carline LUBIN-NOEL et les élus du groupe Changer Paris,

Émet le vœu :

- Qu'une statue rendant hommage au général Dumas, reprenant le modèle originel de 1912, soit de nouveau érigée place du Général-Catroux.